

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

- 1^{ère} demande
 Renouvellement
N° de votre dernière carte Tarif Solidaire _____

- Madame Monsieur

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____

MAIL : _____

Fait à : _____
le _____

Oui, je souhaite bénéficier du tarif Solidaire régional et j'accepte les conditions générales d'utilisation au titre de

- Revenus du foyer inférieurs à 870 €
 Bénéficiaire de l'AAH
 Demandeur d'asile bénéficiaire de l'ADA
 Réfugié réinstallé
 Bénéficiaire de la protection temporaire de l'Union Européenne.
 J'accepte de recevoir les informations liées aux activités, publications et actualités « transports » de la Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour ce faire, veuillez-vous adresser à :
Carte Solidaire Nouvelle-Aquitaine
CS 90006 59718 LILLE CEDEX 9

Signature du demandeur : _____

PHOTO

Formulaire de demande et pièces justificatives (listées au verso)

Dossier complet à remplir en ligne sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr
ou à renvoyer à

Carte Solidaire Nouvelle-Aquitaine - CS 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9



ATTENTION : USAGE RÉGLEMENTÉ !

L'usage de cette carte est strictement réglementé. Le non respect des conditions générales d'utilisation expose le titulaire au retrait de sa carte et à l'exclusion immédiate du dispositif. En cas de perte de la carte, au maximum 1 duplicata pourra être demandé.

SOUSCRIRE EN LIGNE, C'EST PLUS DE SIMPLE

- Souscrivez en ligne directement sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
- Téléphone
N° Cristal 0 969 36 89 11
(appel non surtaxé)

> Plus d'information
sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
ou au 0 969 36 89 11 (appel non surtaxé)



AVEC LES TRANSPORTS RÉGIONAUX, DÉCOUVREZ LA FORMULE SOLIDAIRE



- **80 % DE RÉDUCTION**
TOUS LES JOURS
- **CARTE NOMINATIVE**
GRATUITE VALABLE 1 AN

Pour tous
vos trajets
en trains
et en cars
régionaux





QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La Carte Solidaire est réservée aux personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine qui ont un quotient familial⁽¹⁾ inférieur à 870 € ou bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA) ou aux réfugiés réinstallés ou les titulaires d'une autorisation provisoire de séjour au titre de la protection temporaire.

(1) Le quotient familial est calculé sur la base du dernier avis d'imposition en divisant le revenu fiscal de référence par le nombre de parts.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

La Carte Solidaire permet de voyager à bord des trains et cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80 % qui s'applique sur le billet unitaire au tarif normal. La carte est nominative, gratuite, valable un an.

COMMENT OBTENIR LA CARTE SOLIDAIRE ?

- Faites la demande en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr ou par courrier en joignant votre dossier complet avec les pièces justificatives. Une fois votre demande instruite et validée, la carte sera envoyée à votre domicile.
- Votre carte est renouvelable. Votre demande de renouvellement doit être faite dans le mois précédent la fin de validité de votre carte.

COMMENT ACHETER DES TITRES DE TRANSPORT SOLIDAIRES ?

- Si vous voyagez en train régional, achetez votre Billet Solidaire en gare ou en ligne (site TER Nouvelle-Aquitaine).
- Si vous voyagez en car régional, vous pouvez acheter votre Ticket Solidaire via l'application mobile Ticket Modalis ou auprès du conducteur.
- Retrouvez toutes les modalités de vente des titres de transport solidaire sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr
- Lors de vos voyages, vous devez être en **possession d'un titre de transport au tarif Solidaire valide, de la Carte Solidaire en cours de validité et d'une pièce d'identité**
- **La réduction est valable uniquement pour le titulaire de la carte.**



LES DOCUMENTS À FOURNIR POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE OU UN RENOUELEMENT

1

JUSTIFICATIFS D'IDENTITÉ

- Photo d'identité récente du demandeur
- Photocopie de pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois, comportant le nom et le prénom. Pour les personnes sans domicile fixe : certificat d'hébergement en foyer d'accueil ou en foyer parental, ou attestation du CCAS ou de la MDSI.

2

PIÈCES SPÉCIFIQUES SELON VOTRE CATÉGORIE

REVENUS DU FOYER INFÉRIEURS À 870 €/MOIS

- Photocopie complète du dernier avis d'imposition ou de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.

Si vous n'êtes pas le déclarant de l'avis d'imposition mais rattaché au foyer fiscal, fournir la copie intégrale de l'acte de naissance ou une photocopie du livret de famille.

En cas d'évolution récente de votre situation vous pouvez fournir des justificatifs attestant de votre nouvelle situation et de ressources du foyer, inférieures à 870 € mensuels. Par exemple, une attestation de quotient familial de la CAF ou des justificatifs de revenus des 10 derniers mois (fiches de paie, attestations de paiement d'une allocation sociale (RSA ou autre) ou de Pôle emploi).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) du mois en cours ou du mois précédent.

DEMANDEURS D'ASILE

- L'attestation de demande d'asile ou le récépissé de dépôt.
- Le justificatif de l'Allocation Demandeur d'Asile (ADA).

RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

- Attestation d'entrée en France inférieure à 18 mois, dans le cadre d'un programme de réinstallation.

PERSONNES DÉPLACÉES

- L'autorisation provisoire de séjour au titre de la protection temporaire.